



Communiqué de presse

Paris, le 9 juillet 2008

Le STIF et la SNCF vont débloquer 627 M€ pour améliorer les trains du quotidien d'Ile-de-France

Aujourd'hui 9 juillet, le conseil du STIF a approuvé un protocole élaboré avec la SNCF et RFF portant sur l'amélioration des trains du quotidien d'Ile-de-France. Il sera présenté ultérieurement par la SNCF à son conseil d'administration pour approbation.

Ce protocole nommé Impaqt intègre un programme d'investissement de près de 630 millions d'euros pour améliorer la qualité de service proposée aux voyageurs franciliens, en amplifiant les efforts déjà engagés et programmés, notamment dans le cadre du contrat quadriennal 2008-2011 signé entre le STIF et la SNCF le 21 février 2008.

Impaqt porte sur 627 M€, dont 237 M€ pour le STIF et 330,5 M€ apportés par la SNCF, 60 millions d'euros étant à rechercher auprès des collectivités locales. Il comprend quatre volets : la rénovation du matériel roulant, l'amélioration des infrastructures ferroviaires, l'amélioration de l'accès aux gares, l'amélioration de l'information voyageur.

Pour les trains, l'objectif est de faire en sorte qu'en 2016, la totalité des trains Transilien SNCF soient neufs ou entièrement rénovés. Sont ainsi programmés :

- la poursuite et l'achèvement de la rénovation des trains à deux étages des lignes C et D pour un montant total de 195 millions d'euros, en complément du programme déjà engagé. Cette rénovation des aménagements intérieurs et de la livrée extérieure comprendra l'installation de systèmes de vidéoprotection embarquée et d'annonce sonore et visuelle des arrêts.
- l'accélération de la livraison du Francilien, de 30 à 40 par an, qui devra être confirmée avant la fin 2009, ce qui permettra de mettre en service les 172 rames achetées dans le cadre de la première tranche avec 18 mois d'avance sur le calendrier initial.

.../...

Pour l'amélioration des infrastructures ferroviaires, la SNCF décide d'assurer, à titre exceptionnel et compte tenu de l'urgence, le financement d'opérations de fiabilisation complémentaires à celles déjà financées par RFF, pour un montant de 100 millions d'euros en 2009 et 2010. A partir de 2010, RFF continuera l'effort supplémentaire d'investissement dans le cadre du contrat qui le liera au STIF.

Pour l'amélioration des gares, des actions complémentaires sont programmées sur 6 ans pour 300 M€. Elles porteront sur :

- la restructuration de gares de banlieue
- la modernisation des gares parisiennes du RER C.

Pour l'amélioration de l'information voyageur, notamment en situation perturbée, des actions sont prévues pour un montant de 32,5 M€.

Ce protocole illustre la volonté du STIF et la SNCF d'engager une dynamique pour répondre aux besoins des voyageurs de plus en plus nombreux sur le réseau Transilien (le trafic y a augmenté de 25% depuis 1999). La SNCF fait de l'amélioration du service sur le réseau Transilien une priorité, au cœur de son ambition pour une éco-mobilité en Ile-de-France.

CONTACTS PRESSE

STIF

Geneviève RICHARD-BARRUEL
01 47 53 28 42

SNCF

Service de presse national

Fabienne CONSTANCE
01 53 25 62 52

Service de presse Transilien

Antoine DEBIEVRE
01 53 25 33 66

Les principales mesures d'Impact

- 1. 195 M€ pour améliorer la qualité du matériel roulant**
- 2. 100 M€ pour améliorer la régularité**
- 3. 300 M€ pour améliorer l'accès des voyageurs dans les gares**
- 4. 32,5 M€ pour améliorer l'information voyageurs**

1 – 195 M€ pour améliorer la qualité du matériel roulant

A horizon 2016, la totalité du parc sera renouvelée.

L'objectif du protocole est d'accélérer la rénovation du parc du matériel roulant en Ile de France.

Dans ce cadre, 75 M€ vont permettre de procéder à la rénovation des trains à deux étages les plus anciens circulant sur les lignes C et D du RER. 120 M€ sont dédiés à l'achèvement de la rénovation des trains à deux étages, dits Z20500, également utilisés sur ces deux lignes.

Cette rénovation des aménagements intérieurs et de la livrée extérieure s'accompagne de l'installation d'un système de vidéoprotection embarqué et d'un système d'information voyageurs annonçant les gares de façon visuelle et sonore. Ces investissements sont pris en charge à hauteur de 50% par le STIF et par la SNCF sur ses ressources propres à hauteur de 50%.

Une accélération de la livraison du « Francilien » est également envisagée, pour porter à 40 le rythme de livraison annuel (au lieu de 30 actuellement). La décision définitive sur l'accélération de la livraison sera prise après l'arrivée attendue pour fin 2009 des premières rames Francilien qui seront affectées aux lignes de Paris-Nord, de Paris Saint-Lazare et de Paris-Est.

Par ailleurs, pour développer une vision globale du matériel roulant en Ile-de-France, un Schéma Directeur du matériel roulant sera établi par le STIF, d'ici la fin 2008, en association avec la SNCF, la RATP et RFF

Véritable fil rouge, il s'attachera à trouver des réponses notamment sur les affectations de matériel, la part de rénovation des matériels anciens et celle du renouvellement par l'achat de matériel nouveau. Cette réflexion sera conduite en étroite relation avec l'avancement du Schéma Directeur de l'Accessibilité pour favoriser une mise en cohérence des deux approches.

Le point sur le matériel roulant

Depuis sa décentralisation, le STIF a engagé un effort sans précédent ces deux dernières années pour moderniser tous les trains et RER de l'Île-de-France et dont les attendus commencent à être visibles par les voyageurs.

Depuis 2006, il concerne :

- L'achat de 172 rames « Francilien » pour un montant de 1,85 milliards d'euros courant, co-financé à 50% par le STIF et la SNCF. La livraison de la première rame du Francilien est attendue pour décembre 2009.
- L'achat de 24 rames de matériel roulant thermique et électrique dites Autorail Grande Capacité AGC pour un montant de 136 M€ courant. La première rame AGC a été mise en service sur la liaison Paris–Provins en février de cette année et est suivi par la livraison d'un ou deux trains par mois jusqu'à fin 2008. Fin 2008, l'ensemble des trains de la ligne Paris-Provins aura été remplacé.
- La rénovation pour le confort des voyageurs de 137 rames de type Z20500, soit 635 voitures à 2 niveaux majoritairement destinées à la ligne D du RER pour un montant de 108 M€ courant.. D'ores et déjà, 20% environ des rames circulant sur cette ligne a été rénové.

L'achat des AGC et la rénovation des rames Z20500 est financée à hauteur de 50% par le STIF et 50% par la SNCF.

Pour les années 2008-2011, le Contrat STIF-SNCF prévoit également:

- L'acquisition de 65 locomotives BB27300 pour remplacer d'anciennes locomotives pour un montant de 60M€ courants.
- La rénovation de l'ensemble des 119 éléments MI79 du RER B (dont 51 appartiennent à la SNCF) pour un montant total de 353 M€ (dont 86 M€ sur le périmètre SNCF), avec une subvention du STIF à hauteur de 50%.

2 - 100 M€ pour améliorer la régularité

La densité du réseau ferré francilien et l'intensité de son utilisation - chaque jour 5 700 trains circulent en Ile-de-France – confèrent à l'infrastructure une importante responsabilité dans la régularité du trafic.

RFF et la SNCF conviennent de faire des efforts supplémentaires de fiabilisation de l'infrastructure.

L'objectif du protocole est d'accélérer la fiabilisation des installations actuelles pour réduire le taux de défaillance et les rendre moins vulnérables à la malveillance.

Pour les années 2008 et 2009, la SNCF assurera, à titre exceptionnel et compte tenu de l'urgence, le financement d'opération de fiabilisation complémentaires à celles déjà financées par RFF. Cette contribution s'élèvera à 50M€/an sur 2 ans.

A partir de 2010, cet accroissement de l'effort en faveur de la fiabilisation de l'infrastructure entrera dans le cadre du Contrat qui est en cours d'élaboration entre le STIF et RFF.

3 - 300 M€ pour l'accès des voyageurs dans les gares

Cette enveloppe permettra d'engager des mesures complémentaires sur 6 ans pour restructurer certaines gares de banlieue, moderniser les gares parisiennes du RER C et améliorer les conditions d'accès aux quais.

- **100 M€ pour restructurer plusieurs gares de banlieue**

Le dynamisme de développement urbain autour des gares, qui s'est accéléré depuis les années 2000 en proche couronne, peut contribuer localement à la saturation de certaines gares de banlieue.

L'objectif du Protocole est de privilégier les gares concernées par ce phénomène et les adapter aux nouveaux besoins de déplacements des franciliens. Les travaux pourront consister à traiter les problèmes de flux et de dimensionnement des installations, à créer de nouveaux accès en lien avec l'évolution de l'urbanisation, à améliorer l'aménagement et la visibilité des accès secondaires inadaptés desservants ces zones et la correspondance avec les autres modes de transport.

Ce programme co-financé à 50% par le STIF et la SNCF sera engagé sur la base d'un travail commun qui permettra de définir les critères objectifs de programmation des gares concernées.

- **120 M€ pour moderniser les gares parisiennes du RER C**

Les gares du tronçon central de la ligne C du RER (Champ de Mars – Tour Eiffel, Pont de l'Alma – Musée du Quai Branly, Invalides, Musée d'Orsay, Saint Michel – Notre Dame) assurent à la fois un trafic de la vie quotidienne important, tout en desservant des sites touristiques majeurs.

Ces 5 gares, les plus fréquentées et porteuses de l'image des transports, seront modernisées afin de les rendre plus agréables et plus lumineuses. Une enveloppe de 100 M€ sera consacrée à ces gares.

20 M€ seront dédiés à la modernisation de 11 autres gares parisiennes du RER A.

- **80 M€ pour améliorer l'accès aux quais.**

Les conditions d'accès aux quais vont également être améliorées par la création d'abris filants, la rénovation du mobilier de quai, de l'éclairage, de la signalétique, de souterrains, de passerelles, d'accès secondaires, les escaliers mécaniques, les ascenseurs...

Un travail commun SNCF-STIF permettra de définir les critères objectifs de programmation des gares concernées. Ce programme sera financé à hauteur de 40M€ pour le STIF et 40 M€ pour la SNCF.

4 - 32,5 M€ pour améliorer l'information voyageurs et l'intermodalité.

L'information sur l'offre de transport est une attente forte et légitime des voyageurs, dès lors que le réseau connaît des problèmes d'irrégularité.

Le protocole fixe des objectifs et consacre :

- 10M€ pour améliorer l'information des voyageurs à bord des trains en cas de situation perturbée. Cette mesure importante permettra de mieux renseigner les voyageurs, dans de meilleurs délais.
- 12 M€ pour accélérer l'information multimodale en gare par l'équipement d'écrans Infogare sur les quais des gares routières, l'échange de données en temps réels avec les entreprises de bus en correspondance...
Informé le conducteur d'un bus en correspondance que le train a du retard, informer en temps réel les voyageurs d'un bus à destination d'une gare sur le passage des prochains trains, ces deux exemples relèvent d'expérimentations conduites pour améliorer l'information de correspondance. Très appréciées par les voyageurs, la SNCF souhaite accélérer le développement de ces nouvelles fonctionnalités.
- 30 gares supplémentaires situées en grande couronne seront équipées du système Infogare permettant l'information temps réel. Ces 30 gares s'ajoutent aux 30 prévues dans le contrat d'exploitation 2008-2011 pour un montant total de 7,5 M€ financé par le STIF.

Le point sur la rénovation des gares

Dans le cadre des Contrats entre le STIF et la SNCF

Depuis l'année 2000, le STIF et la SNCF ont investi pour moderniser les bâtiments voyageurs de près de 100 gares et de rénover les quais sur près de 140 gares essentiellement localisées en banlieue, parmi les 388 que la SNCF exploite en Ile-de-France.

Les améliorations apportées comprennent la rénovation des salles d'échanges des bâtiments voyageurs (guichets, éclairage, ambiance, sécurité...), de l'information voyageurs (information sur réseaux, sur les horaires des trains, plans de quartier...), de la signalétique et des quais (mobilier, revêtements...).

Pour les années 2008-2011, le Contrat entre le STIF et la SNCF a mis l'accent sur l'amélioration de l'accueil des voyageurs dans les gares.

Il prévoit la poursuite en grande couronne des programmes de rénovation de gare déjà engagés en proche couronne (rénovation de 20 gares et labellisation Transilien de 136 gares) et des programmes de rénovation légère des gares en proche couronne (56 gares avec la rénovation des salles d'échanges, de l'information voyageurs, de la signalétique, des quais, de l'éclairage)

Au total, ce sont près de 100M€ qui seront déployés dans le cadre du contrat STIF-SNCF sur la modernisation des bâtiments gares SNCF et des quais..

Dans le cadre du programme régional d'aménagement des pôles d'échanges du PDUIF Engagé en 2001, ce programme dont une première tranche de près de 30 projets est en cours de réalisation, contribuera en complément à améliorer l'accès des gares de banlieue par l'aménagement de gares routières, d'accès piétons, de parvis de gares sécurisés, de parcs relais, ou encore de parcs de stationnement vélos... Des pôles importants de banlieue ont déjà bénéficié de ces améliorations (Villiers sur Marne, Sartrouville, Val d'Argenteuil, Villiers le Bel Gonesse Arnouville...), d'autres seront progressivement livrés à partir de 2008 et 2009 (Evry Courcouronnes, Boissy St Léger, Vert Galant, Val de Fontenay, Issy Val de Seine, Lagny Thorigny...).

Dans le cadre du Contrat de Projets. Plusieurs restructurations plus lourdes concernent de grands pôles multimodaux tels que Nanterre Université, Juvisy, Massy, Pompadour, Choisy le Roi, Noisy le Grand...

Calendrier du Protocole

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Amélioration de la régularité								
Modernisation et restructuration des gares et accueil								
	Information voyageurs							
	Rénovation du matériel roulant							